

Toulouse, le 07 Mars 2024

Relevé de décisions Conseil du Département plénier
Sciences Economiques et Gestion
07 Mars 2024

Collège A : Géraldine FROGER (procuration François FALL)

Collège B : Mireille BRUYERE, Valérie FAUTRERO (procuration José CARMONA) et Philippe ROUX

Collège BIATSS : Aurélie DOUAY et Elisabeth MUNIER

Collège Usagers : Myriam BELMADI

Collège Personnalités Extérieures : Marie LARROCHE-SICARD (procuration à Philippe ROUX) et Patrick DESIRE (procuration à Philippe ROUX)

En préambule des conseils de département SEG (Plénier et Restreint), les membres de l'A.G. ont souhaité déposer une motion (voir ci-joint) concernant la nouvelle organisation du calendrier universitaire 2024/2025 et ont voté celle-ci à l'unanimité des présents.

Ordre du jour :

- Référentiel 2023/2024 (vote)
- Dossier alternance Master NES (vote)

1/ Référentiel 2023/2024 (vote)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

A l'unanimité des votants, le référentiel 2023/2024 a été validé.

2/ Dossier alternance Master NES (vote)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

A l'unanimité des votants, le dossier alternance Master NES a été validé.

La séance a été levée à 14h10



Philippe ROUX
Directeur du Département
Sciences économiques & Gestion

MOTION DEPARTEMENT SC.ECONOMIQUES & GESTION DU 07/03/2024

Les membres du département Sc. Economiques & Gestion réunis ce jour en Assemblée Générale votent une demande un moratoire sur la réforme du calendrier universitaire UT2J.

Nous estimons que les scénarii proposés à ce jour ne nous semblent pas résister à l'épreuve de la mise en œuvre, les changements conséquents que cela implique pour les personnels administratifs et enseignant extrêmement lourds.

D'autres ne comprennent pas pourquoi cette réforme est toujours à l'ordre du jour alors qu'ils et elles s'y sont clairement opposés précédemment.

Comment assurer, dès lors, les conditions pour qu'une réforme d'une telle ampleur soit menée dans le cadre d'une concertation réelle dans des délais si serrés ? Quels impératifs justifient ce rythme à marche forcée ?

Nous demandons donc un moratoire dans ce processus de réforme afin qu'une concertation intégrant la totalité des enjeux puisse être mise en œuvre.